



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 47773

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la situation de la ville de Sedan qui rencontre depuis de nombreuses années des problématiques socio-économiques lourdes. Ainsi deux de ses quartiers sont-ils retenus au titre de la politique de la ville comme zones urbaines sensibles : le quartier du Lac et celui de Torcy Cités. Ces deux quartiers qui bénéficient par ailleurs d'un programme de rénovation urbaine, se caractérisent par un revenu par unité de consommation médian de 8 067 euros pour la ZUS Le Lac et de 6 827 euros pour la ZUS de Torcy, ceci en 2009 (source INSEE) ; l'ensemble de l'unité urbaine de Sedan ayant un revenu médian de 14 358 euros. La crise qui touche notre pays impacte d'autant plus la ville de Sedan, avec pour conséquence une diminution très sensible de la population, passée de 20 546 habitants en 1999 à 18 512 habitants en 2011. Par ailleurs en sus de ces deux quartiers, le centre ancien de la ville connaît une forte paupérisation, paupérisation due tant au déménagement des personnes concernées par le programme de rénovation urbaine mais également à l'existence d'un habitat précaire et de personnes en grande détresse sociale. Il lui demande sa position quant à l'intégration de l'ensemble du territoire de la ville de Sedan dans la nouvelle géographie de la politique de la ville.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47773

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 612

Question retirée le : 28 janvier 2014 (Retrait à l'initiative de l'auteur)